PRÉSIDENTIELLE 2022

Comparatif des mesures sociales

MACRON ET LE PEN

Realisé par Previssima
Tout sur ma protection sociale

RETRAITE

AGE LÉGAL DE DÉPART À LA RETRAITE

Report à **65 ans** (sauf carrières longues, pénibilité ou incapacité).

=

Maintien à **62 ans** avec possibilité de partir à 60 ans pour ceux ayant commencé à travailler avant 20 ans pendant 40 annuités.

PENSION MINIMUM

Revalorisation à **1 100€/mois** (minimum contributif)

Revalorisation à **1 000€/mois** (minimum vieillesse)

AUTRES MESURES PHARES

Supprimer les principaux régimes spéciaux (EDF, RATP...) pour les nouveaux entrants et poursuivre les concertations sur un régime universel pour les générations futures.

Réindexer les retraites sur **l'inflation.**

VIE DE L'ENTREPRISE - TRAVAIL

SMIC OU ÉQUIVALENT

Baisser les charges des indépendants gagnant l'équivalent du SMIC pour leur permettre d'**augmenter leur revenu de 550€/an**.

Permettre aux entreprises une **hausse des salaires de 10 % (jusqu'à 3 smic)** exonérée de cotisations patronales.

PRIMES, AVANTAGES SALARIAUX

Tripler la prime dite « Macron », **sans charges ni impôts.**

Créer un chèque-formation mensuel de 200 à 300€ pour les apprentis, les alternants et leurs employeurs.

CHÔMAGE

Moduler la générosité de l'assurance chômage en fonction du taux de chômage et **lutter contre le chômage des séniors**.

Abroger la réforme de l'assurance chômage et améliorer l'indemnisation des travailleurs démissionnaires.

AIDES SOCIALES

RSA

Conditionner le RSA à une activité effective (**15 ou 20h/semaine**) en vue d'une insertion professionnelle

PRESTATIONS SOCIALES

Verser automatiquement les aides sociales **sur le compte en banque des bénéficiaires** pour lutter contre le non-recours et la fraude.

Réserver les aides sociales aux Français et **conditionner à 5 années de travail** en France l'accès aux prestations de solidarité.

Doubler le soutien aux mères isolées (ASF) élevant des enfants tout en renforçant les contrôles pour éviter les fraudes.

AUTRES MESURES PHARES

Revaloriser l'allocation de soutien familial (ASF). Elle passera de **116€/mois/enfant à 174€/mois/enfant**.

Verser un complément de salaire de **200 à 300€** pour les jeunes qui travaillent durant leurs études et valident leurs examens.

SANTÉ & PRÉVOYANCE

LUTTE CONTRE LES DÉSERTS MÉDICAUX

Développement de la téléconsultation, permanences ponctuelles dans les territoires les moins dotés, régulation de l'installation...

Incitations financières **en faveur des soignants**.

PRÉVENTION

Pour les enfants, **remettre en place une détection précoce** des écarts de développement (obésité...) et un médecin traitant pour chacun.

Systématiser les visites médicales scolaires.

AUTRES MESURES PHARES

Instaurer un bilan de santé complet et **gratuit aux âges clés** (25, 45, 60 ans).

Transformer l'AME en un dispositif qui prenne en charge pour les adultes les seuls soins urgents.

GRAND ÂGE & AUTONOMIE

AIDANTS

Instaurer 2h/semaine de convivialité pour inciter à plus de présence des aidants à domicile auprès des aînés.

Porter la durée du congé du proche aidant à **12 mois** pour l'ensemble de la carrière.

Déconjugaliser et indexer l'Allocation journalière du proche aidant (AJPA) sur les revenus de l'aidant.

Créer une indemnité spécifique de **300 €/mois** pour tout aidant faisant le choix de vivre avec un proche dépendant pour se consacrer pleinement à son accompagnement.

HANDICAP

Proposer un revenu d'études pouvant aller **jusqu'à 500€/mois** pour les étudiants en situation de handicap.

Déconjugaliser et revaloriser l'Allocation Adulte Handicapé (AAH).

Copyright © 2022 - Cette infographie a été réalisée par le site Previssima.fr. Les informations présentes dans l'infographie et l'utilisation qui en est faite ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la société Previssima. L'infographie est librement reproductible sur tous supports sans autorisation par des personnes physiques ou morales tierces à Previssima, à la seule condition d'insérer dans la page de la publicaton le lien vers https://www.previssima.fr

Previssima
Tout sur ma protection sociale